



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet de la rectrice

Rectorat

Strasbourg, le 1^{er} avril 2021

Affaire suivie par :

Cabinet

Tél. 03 88 23 37 11

Mél : ce.cabinet@ac-strasbourg.fr

La rectrice de l'académie

à

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Références : cab/2021-105

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement des
collèges et lycées publics et privés sous contrat

s/c de messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs
des services départementaux de l'éducation nationale
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Mesdames, messieurs les chefs d'établissement,

Comme l'a annoncé le Président de la République dans son allocution de ce mercredi 31 mars, le contexte épidémique que nous connaissons impose de consacrer le mois d'avril à limiter les interactions sociales pour contenir la circulation du virus et freiner le développement de l'épidémie.

En ce qui concerne les écoles et établissements scolaires, le calendrier retenu est le suivant :

- du mardi 6 avril au samedi 10 avril, enseignement à distance pour tous
- du 11 avril au 25 avril : congés scolaires de printemps pour tous
- à partir du 26 avril :
 - o retour des écoles maternelles et primaires en présentiel
 - o les collèges et lycées restent à distance
- à partir du 3 mai : retour des collèges et lycées en présentiel.

La priorité de ce jour est d'organiser la continuité pédagogique qui permettra d'entretenir la dynamique de rattrapage et d'apprentissage engagée depuis la rentrée, en activant le plan de continuité pédagogique anticipé pour l'établissement.

La situation est sans doute différente entre collèges et lycées. Ces derniers peuvent s'appuyer sur les ressources et moyens du 4.0 et la part d'hybridation déjà mise en place, avec des élèves dont l'âge permet davantage d'autonomie. Les collèges ont l'expérience acquise l'an dernier et l'appui de l'ENT.

Afin de préparer au mieux cette continuité, je me permets de vous indiquer les points de vigilance suivants pour cette journée :

- vérifier la disponibilité des outils techniques, les adresses électroniques et liens qui seront activés dès mardi ;
- organiser l'articulation entre disciplines et professeurs pour les enseignements à distance ; il convient de rester réaliste, et d'adapter les durées et modalités à l'âge des élèves et à leur degré d'autonomie ;
- communiquer envers les familles pour leur préciser les modalités d'organisation de la semaine à venir.

Les corps d'inspection et la DANE rappelleront les ressources pédagogiques existantes aux enseignants, et le site académique en affichera les liens d'accès, notamment vers Lumni, Canopé, le CNED, etc.

L'ensemble des services académiques et des équipes départementales se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Nous pouvons nous appuyer sur la fierté de ce qui a déjà été accompli et ainsi permis d'assurer à nos élèves une année scolaire déjà solide, en dépit de son caractère particulier, et ce grâce à notre mobilisation collective et votre engagement sur le terrain.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et vous en remercie, en associant à ces remerciements l'ensemble de vos équipes.

Nous affrontons une nouvelle phase - Il nous faut tenir ensemble - Merci à vous tous,

Elisabeth Laporte